

Décision

Générale

colonial

Décision n° 711 20/07/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 juillet 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de trois mois, pour en jouir à Aden, est accordé à M. Ralesa (Alfred), secrétaire contractuel, dont ie contrat arrivé à expiration, est renouvelé pour une période d'égale durée. Une réquisition de passage Djibouti-Aden lui sera délivrée (Groupe IV).